

Informations riverains

RD2060

Travaux de réfection de la chaussée et des joints d'Ouvrages d'Art

.....

Du 15 juillet au 2 août 2024

À partir du 15 juillet et jusqu'au 2 août, sous réserve de conditions climatiques favorables, le Département du Loiret effectuera des travaux de réfection de la chaussée de la RD2060 et des joints d'Ouvrages d'Art entre Orléans et Saint-Jean-de-Braye.

Le chantier se déroulera en 2 phases :

PHASE 1

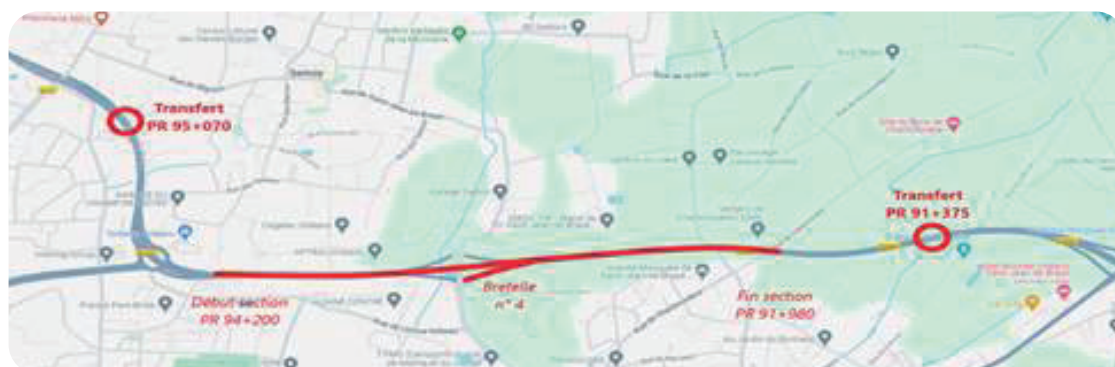
du 15 au 26 juillet 2024 : travaux enrobés sur la RD2060, sens Orléans/Montargis, entre Orléans et Saint-Jean-de-Braye

La bretelle « rue du Nécotin » à Fleury-les-Aubrais, accédant à la RD2060 direction Montargis sera fermée ;

La bretelle « avenue des droits de l'homme » à Orléans, accédant à la RD2060 direction Montargis sera fermée ;

La bretelle de sortie « rue de Saint-Jean-de-Braye » depuis la RD2060 sera fermée ;

La bretelle « rue de Saint-Jean-de-Braye » à Saint-Jean-de-Braye, accédant à la RD2060 direction Montargis sera fermée.



Informations riverains

RD2060

Travaux de réfection de la chaussée et des joints d'Ouvrages d'Art

.....

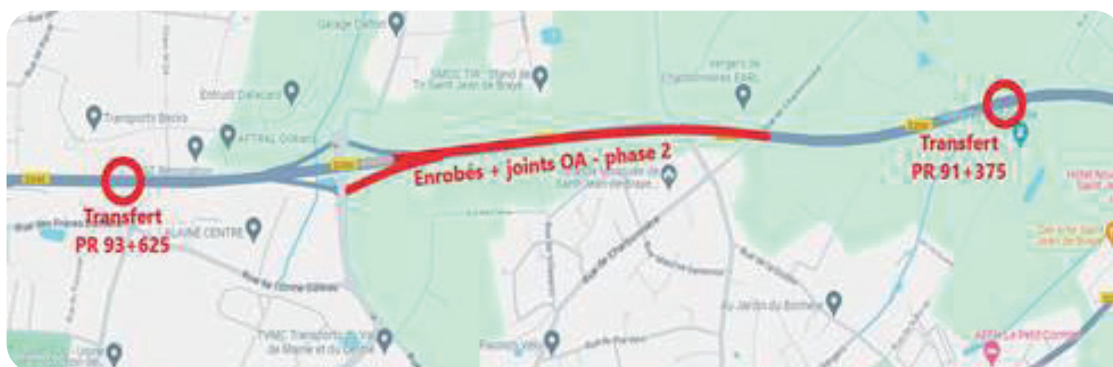
Du 26 juillet au 2 août 2024

À partir du 15 juillet et jusqu'au 2 août, sous réserve de conditions climatiques favorables, le Département du Loiret effectuera des travaux de réfection de la chaussée de la RD2060 et des joints d'Ouvrages d'Art entre Orléans et Saint-Jean-de-Braye.

PHASE 2

du 26 juillet au 2 août 2024 : travaux de réfection des enrobés et des joints d'Ouvrage d'Art sur la RD2060, « rue de Saint-Jean-de-Braye » et « rue de la Charbonnière » à Saint-Jean-de-Braye

La bretelle de sortie « rue de Saint-Jean-de-Braye » depuis la RD2060 sera fermée ;
La bretelle « rue de Saint-Jean-de-Braye » à Saint-Jean-de-Braye, accédant à la RD2060 direction Montargis sera fermée.



Pour chacune des phases de travaux, la circulation s'effectuera de manière bidirectionnelle. Lors des fermetures des bretelles d'accès/sortie, les déviations seront mises en place entre échangeur. Afin de réduire les délais d'intervention au maximum, les entreprises travailleront en horaires étendus pendant toute la durée du chantier, entre 6 h et 22 h.

**Renseignements et informations
au 02 38 25 45 45 et sur www.loiret.fr**

